À QUI S'ADRESSE CET ENSEIGNEMENT ?

Il s'agit d'une filière d'excellence en musique et en danse dont le partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Bordeaux permet l'étude à haut niveau d'un instrument ou de la danse.

« Du talent, de l'énergie et de la persévérance : le cocktail indispensable pour les bacheliers S2TMD qui doivent mener de front des études au lycée et au conservatoire. » ONISEP

- Les conditions d'admission : Un test d'entrée a lieu en mars au Conservatoire à Rayonnement Régional de Bordeaux.

http://www.bordeaux.fr/p978/enseignements

- Les élèves musiciens (instrumentistes, chanteurs, MAO) et danseurs peuvent entrer en 1ère S2TMD sans avoir suivi l'année de 2nde.

Musique : Adeline CHUDZINSKI

adeline.chudzinski@ac-bordeaux.fr

06 33 13 49 30

Danse: Véronique DELSOL

veronique.delsol@ac-bordeaux.fr

06 61 32 66 12

http://camillejullian.com/

https://conservatoire.bordeaux.fr/fr

www.facebook.com/tmdbordeaux

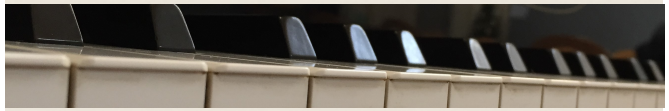

SERIE S2TMD

Lycée Camille Jullian

29, rue de la Croix Blanche 33000 BORDEAUX

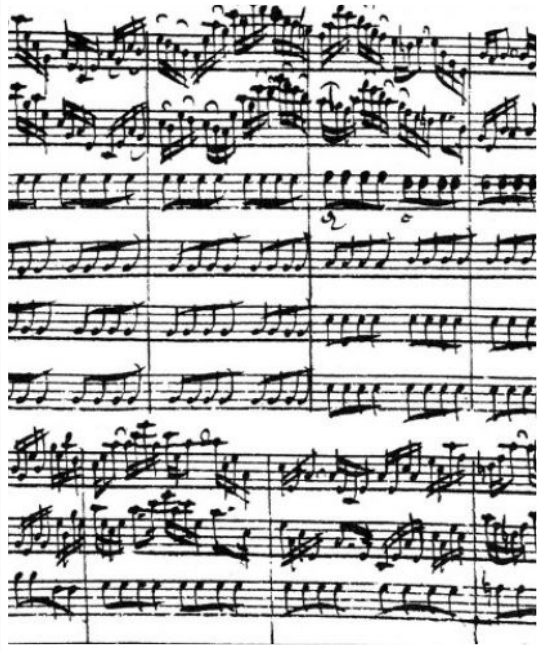

SCIENCES ET TECHNIQUES DU THEATRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

UN CURSUS AMENAGE

Les journées sont partagées entre le lycée et le conservatoire .

Au Lycée :

- Des effectifs réduits pour un suivi optimal (maximum 15 élèves);
- Une situation géographique privilégiée : 10 minutes de l'opéra et de l'auditorium, 30 minutes du conservatoire;
- 4 studios de répétition (avec chacun un piano);
- Un internat dans le lycée.

Au Conservatoire :

- Une formation d'excellence;
- Un accès à des studios de répétition pour travailler sur le temps libre.

UN PROGRAMME CULTUREL RICHE

- Programmation riche: concerts de l'ONBA, festivals...
- Résidences et Rencontres avec les métiers de la musique: compositeurs...
- Voyages (découvertes des grands centres de la musique: à Paris et en Europe: Amsterdam, Philharmonie de Paris, CNSMDP, IRCAM...)

LES ENSEIGNEMENTS EN S2TMD

EN SECONDE

Des enseignements de tronc commun (seconde générale) + Une **option** technologique artistique de **6h** au choix selon sa spécialité (Culture et pratique de la danse ou de la musique)

EN PREMIERE

- Des **enseignements généraux** (13h) : français, histoire-géographie, langues vivantes A et B, mathématiques, enseignement moral et civique, EPS ;

+ 3 **enseignements de spécialité** :

- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (3h);
- Culture sciences et techniques de la danse ou de la musique (5h30)
- Pratique musicale ou chorégraphique (5h30)

EN TERMINALE

Des enseignements généraux (13h) : philosophie, langues a A et B, histoire-géographie, mathématiques, EPS;

+ 2 **enseignements de spécialité** :

- Culture sciences et techniques de la danse / ou du théâtre / ou de la musique (7h)
- Pratique théâtrale ou musicale ou chorégraphique (7h)

APRES LE BAC S2TMD, QUELLES POURSUITES D'ETUDES ET ORIENTATIONS PROFESSIONNELLES?

- Après l'obtention du DEM (diplôme d'études musicales), ou du DNOP (diplôme National d'Orientation Professionnelle) les élèves peuvent poursuivre leurs études dans les différents Pôles supérieurs afin d'obtenir le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), une licence ainsi que le DE.
- Filières d'excellence aux CNSM de Paris ou de Lyon ainsi que dans les grandes écoles à l'étranger.
- Université accessible aux bacheliers S2TMD pour se préparer aux métiers de l'enseignement (Musicologie, Danse, Théâtre...), de l'animation culturelle (CFMI), de la gestion d'établissements culturels...
- D'autres orientations sont possibles : la médiation culturelle, les métiers de la facture et de la lutherie...